

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2022**

CORRECTION histographie.net

Sujet moyen 3/5

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

Série générale

Durée de l'épreuve : 2 h 00

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de la page 1/7 à la page 7/7

ATTENTION : ANNEXE page 7/7 à rendre avec la copie

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite

EXERCICE 1 : ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS EN HISTOIRE (20 points)

HISTOIRE – Françaises et Français dans une République repensée.

Document 1 : Témoignage de Denise Boucheron, cité dans le numéro spécial du journal Ouest-France, le 29 avril 2015.

« Il y avait peu d'endroits où voter à Argentan après la guerre. Quand j'ai glissé mon bulletin dans l'urne, j'étais toute contente. Le droit de vote, c'était le début de l'indépendance des femmes. Pendant la guerre, les femmes ont pris des responsabilités en remplaçant les hommes, prisonniers, au travail et dans la Résistance également. Elles venaient de prouver qu'elles étaient aussi capables que les hommes. De plus, nous sortions d'une guerre où il fallait se taire et là, on allait enfin pouvoir s'exprimer. Il y avait une vraie attente.

Dans certaines familles, les hommes disaient à leur femme pour qui elles devaient voter. Certaines refusaient mais d'autres s'y pliaient. C'était une petite révolution, les femmes pouvaient avoir des opinions différentes de celles de leur mari et les exprimer dans l'isolement.

Le droit de vote, c'était une première étape. Puis, petit à petit, les femmes ont obtenu des postes. Même si, encore aujourd'hui, les chefs sont le plus souvent des hommes. Il reste encore du chemin à faire, mais ça viendra. C'est l'affaire des jeunes générations. »

Source : Brochure éditée par la Préfecture de l'Orne à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du vote des femmes.

Document 2 : Photographie prise le 26 août 1970 à Paris

Le 26 août 1970, à Paris, des femmes sont arrêtées alors qu'elles veulent déposer une gerbe de fleurs, sous l'Arc de Triomphe, pour la femme du Soldat inconnu. C'est le début du mouvement de libération des femmes (MLF).



Source : Revue *Hérodote*, Les femmes à travers l'Histoire. Publié le 01/05/2019.
https://www.herodote.net/XXe_siecle_grandes_esperances-synthese-2538.php

QUESTIONS :

Document 1 :

1. En 2015, le journal Ouest France publie le témoignage de Denise Boucheron. Pourquoi, selon vous ?

Le Journal Ouest-France publie le témoignage de Denise Boucheron à l'occasion du 70^e anniversaire du vote des femmes qui ont obtenu ce droit après la Seconde Guerre mondiale en 1944-1945.

2. Relevez les raisons qui, selon Denise Boucheron, ont permis aux femmes d'obtenir le droit de vote.

Selon Denise Boucheron, les raisons qui ont permis aux femmes d'obtenir le droit de vote sont liées à la guerre de 1939 à 1945 au cours de laquelle les femmes ont pris des responsabilités en remplaçant les hommes (qui étaient prisonniers en Allemagne) au travail et en entrant dans la Résistance (acte d'engagement avec des risques) montrant à cette occasion qu'elles étaient aussi capables que les hommes.

3. Expliquez la phrase soulignée dans le document.

La phrase « *c'était une petite révolution* » signifie un changement très fort de la place de la femme en France. Elles peuvent, après des années de revendication, exprimer leur opinion politique et choisir, comme le font les hommes, les dirigeants du pays. Elles sont donc enfin considérées comme les égales des hommes et cela est nouveau.

Document 2 :

4. Décrivez la photographie et expliquez le message écrit sur la banderole des manifestantes.

Sur la photographie nous pouvons observer au premier plan un policier à gauche levant le bras pour interdire à des jeunes femmes qui portent une gerbe de fleurs de venir la déposer sur la tombe du soldat inconnu sous l'arc de triomphe à Paris. Ces jeunes femmes portent également des banderoles comme pour manifester. Leur message rappelle que les femmes sont toujours mises au deuxième rang et sont mêmes insignifiantes par rapport aux hommes. Ce sont les grandes oubliées de l'Histoire car l'on célèbre toujours les hommes morts au front mais jamais les femmes qui ont parfois commis des actes de bravoure et héroïques et qui y ont trouvé la mort ou encore les femmes qui ont souffert de la guerre à l'arrière ou pendant l'Occupation allemande.

Documents 1 et 2 :

5. En vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances, montrez que les femmes françaises ont acquis des droits après la Seconde Guerre mondiale et les utilisent jusqu'à nos jours.

Depuis 1945, les femmes françaises ont acquis des droits vers l'égalité avec les hommes. Elles ont enfin le droit de voter (1944), de travailler, de posséder un compte bancaire à leur nom et séparé de celui de leur mari (1965). Elles ont obtenu le partage de l'autorité parentale et le droit à l'avortement (loi Veil 1974) et à la contraception (Neuwirth 1969). Ces droits leur permettent d'accéder aux emplois et fonctions au même titre qu'un homme et illustre le principe d'égalité inscrit dans la devise française.

EXERCICE 2 : MAÎTRISER DIFFÉRENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPÈRES GÉOGRAPHIQUES (20 POINTS)

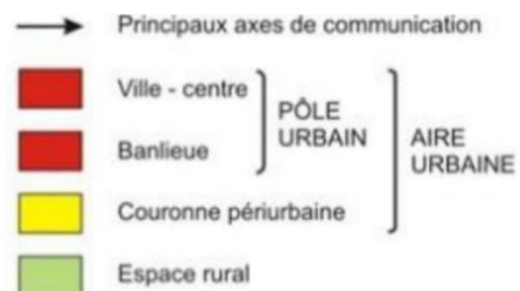
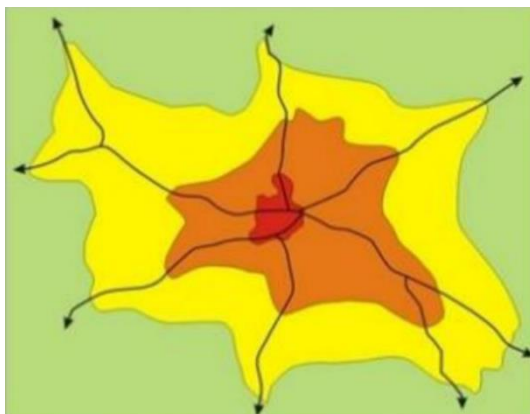
1. Développement construit

GEOGRAPHIE – Dynamiques territoriales de la France contemporaine

Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur une étude de cas ou sur des exemples concrets vus en classe, décrivez les différents espaces d'une aire urbaine et expliquez leurs dynamiques. Vous pourrez éventuellement illustrer votre développement à l'aide d'un croquis. (14 points)

Les Aires urbaines sont composées de différents espaces. Mais comment ces aires urbaines structurent-elles le territoire français et le dynamisent-elles ? Dans une première partie nous présenterons les différents espaces qui composent les aires urbaines. Puis dans une seconde partie, nous montrerons que leurs dynamiques sont multiples : attractivité, relations avec les espaces productifs.

La France est composée d'environ 700 aires urbaines sur son territoire. Ces aires urbaines sont attractives. Elles regroupent 9 habitants sur 10. Une aire urbaine est composée de trois espaces : au centre, le centre ville, autour la banlieue, elle-même entourée d'une couronne périurbaine (voir schéma ci-dessous). Le centre ville est l'espace le plus ancien, le plus densément peuplé, qui concentre de nombreuses activités et souvent les pouvoirs. La banlieue est diverse, composée d'espaces résidentiels et d'espaces économiques (services, commerces, industries). Enfin la couronne périurbaine est moins densément peuplée et donc moins urbanisée. En plus des activités commerciales et industrielles, elle est aussi agricole. Ces trois espaces sont reliés par des axes de communication. On observe aujourd'hui un métropolisation du territoire français autour principalement de 10 grandes métropoles (Paris, Lille, Marseille, Bordeaux...).



Les dynamiques de ces aires urbaines sont multiples. Tout d'abord elles sont attractives. Les populations et les activités économiques convergent vers les métropoles régionales notamment. Certaines aires urbaines se différencient des autres. C'est le cas de Paris et de son agglomération qui se place au premier rang des aires urbaines françaises avec ses 13 millions d'habitants. Elle abrite de nombreuses entreprises et de sièges sociaux de firmes nationales et internationales qui la propulsent au rang de métropole mondiale. Leurs liens avec les espaces productifs contribuent également à leur dynamisme. Le tourisme à Paris avec les musées et les parcs d'attraction, le CBD de la Défense, les technopôles comme celui de Saclay. Bordeaux et Toulouse sont liées à l'aéronautique et l'aérospatiale, Rennes à l'industrie automobile, Lyon à l'industrie chimique, Marseille et le Havre aux ZIP. Mais les liens avec le secteur agricole sont aussi une dynamique pour toutes les aires urbaines.

Les aires urbaines structurent le territoire français selon diverses dynamiques. Ce phénomène de métropolisation tend parfois à dépeupler certains espaces ruraux.

2. Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères

Sur l'annexe proposée en page 7, à rendre avec la copie, réalisez l'exercice demandé. (6 points)

EXERCICE 3 : MOBILISER DES COMPÉTENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 POINTS).

Finalité : Construire une culture civique

Document 1 : Élections municipales 2020 dans le village de Saillans.

Après six ans d'expérience à la tête de la commune de Saillans, la liste citoyenne élue en 2014 est de nouveau candidate au scrutin de mars, dans le village de 1 300 habitants de la Drôme.

A Saillans, dans la Drôme, le lancement de la campagne municipale ne pouvait être qu'à l'image de la mandature écoulee : participative, et singulière. Ce village de 1 300 âmes a acquis une petite renommée pour avoir porté au pouvoir une liste citoyenne, qui gère depuis 2014 les affaires en impliquant étroitement les habitants.

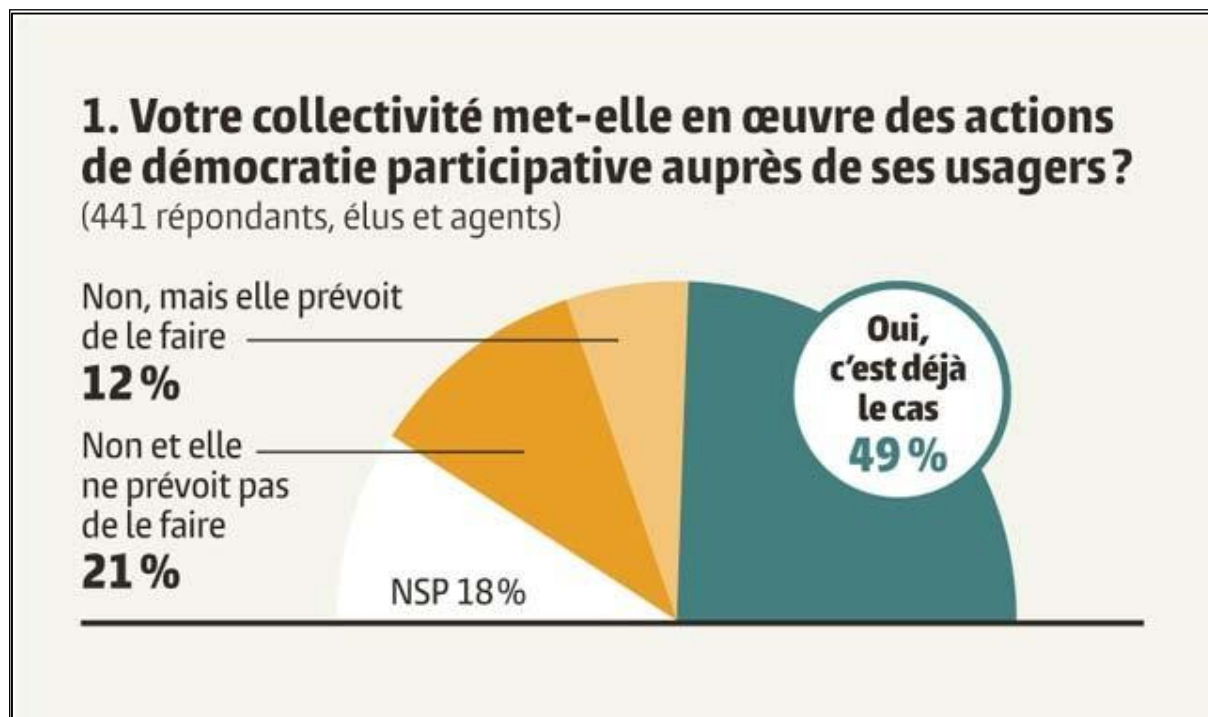
[...] « *Il faut s'engager, on est là pour prendre des responsabilités ! On n'a pas forcément envie d'y aller, mais ça vaut le coup car on peut changer les choses* », encourage le maire de la commune.

Pour les actions à mener, l'équipe propose un petit remue-méninges dont elle a le secret. Tout seuls, ensuite en binôme, puis par petits groupes, les participants cherchent des idées et les notent sur un grand tableau. [...]. Dans un joyeux brouhaha, chacun vient ensuite accoler des notes adhésives à ces actions : vert quand on aime, bleu quand on s'engage à les animer.

A l'heure où, partout en France, des listes citoyennes et participatives se lancent à la conquête des mairies, celle de Saillans fait figure de pionnière. Il y a six ans, échauffé par sa bataille victorieuse contre l'implantation d'un supermarché, un groupe d'habitants propose une liste sans programme ni candidat, avec comme seul engagement celui de faire de la politique autrement. Pari gagné.

Source : Angela Bolis, « Elections municipales 2020 : Saillans, village laboratoire de la démocratie participative », *Le Monde*, 07 février 2020

Document 2 : Infographie sur les actions de démocratie participative



Source : Brigitte Menguy, « La démocratie locale avance à pas de fourmi », La gazette.fr, 22 juin 2020.

QUESTIONS

Document 1

1. Quelle est la particularité de la liste qui dirige la commune de Saillans depuis 2014 ?

La particularité de la liste qui dirige la commune de Saillans depuis 2014 est que c'est une liste uniquement citoyenne sans programme et sans candidat et surtout qu'elle n'appartient ou ne représente aucun parti politique mais seulement les habitants de la commune. Il s'agit pour eux de faire de la politique autrement.

2. Quel événement a déclenché l'engagement des habitants de Saillans ?

L'événement qui a déclenché l'engagement des habitants de Saillans c'est la bataille qu'ils ont menée et gagnée contre l'implantation d'un supermarché dans leur commune.

3. Relevez dans le texte un extrait qui présente la manière dont les habitants travaillent pour mener leurs actions.

« Tout seuls, ensuite en binôme, puis par petits groupes, les participants cherchent des idées et les notent sur un grand tableau. [...]. Dans un joyeux brouhaha, chacun vient ensuite accoler des notes adhésives à ces actions : vert quand on aime, bleu quand on s'engage à les animer. »

Document 2

4. Si les habitants de Saillans devaient participer au sondage du document 2, quelle serait leur réponse ? Justifiez votre propos.

S'ils devaient participer au sondage du document 2 les habitants de Saillans répondraient majoritairement « oui, c'est déjà le cas » puisqu'ils ont élu une liste citoyenne depuis 2014 qui se représente aux élections municipales en 2020.

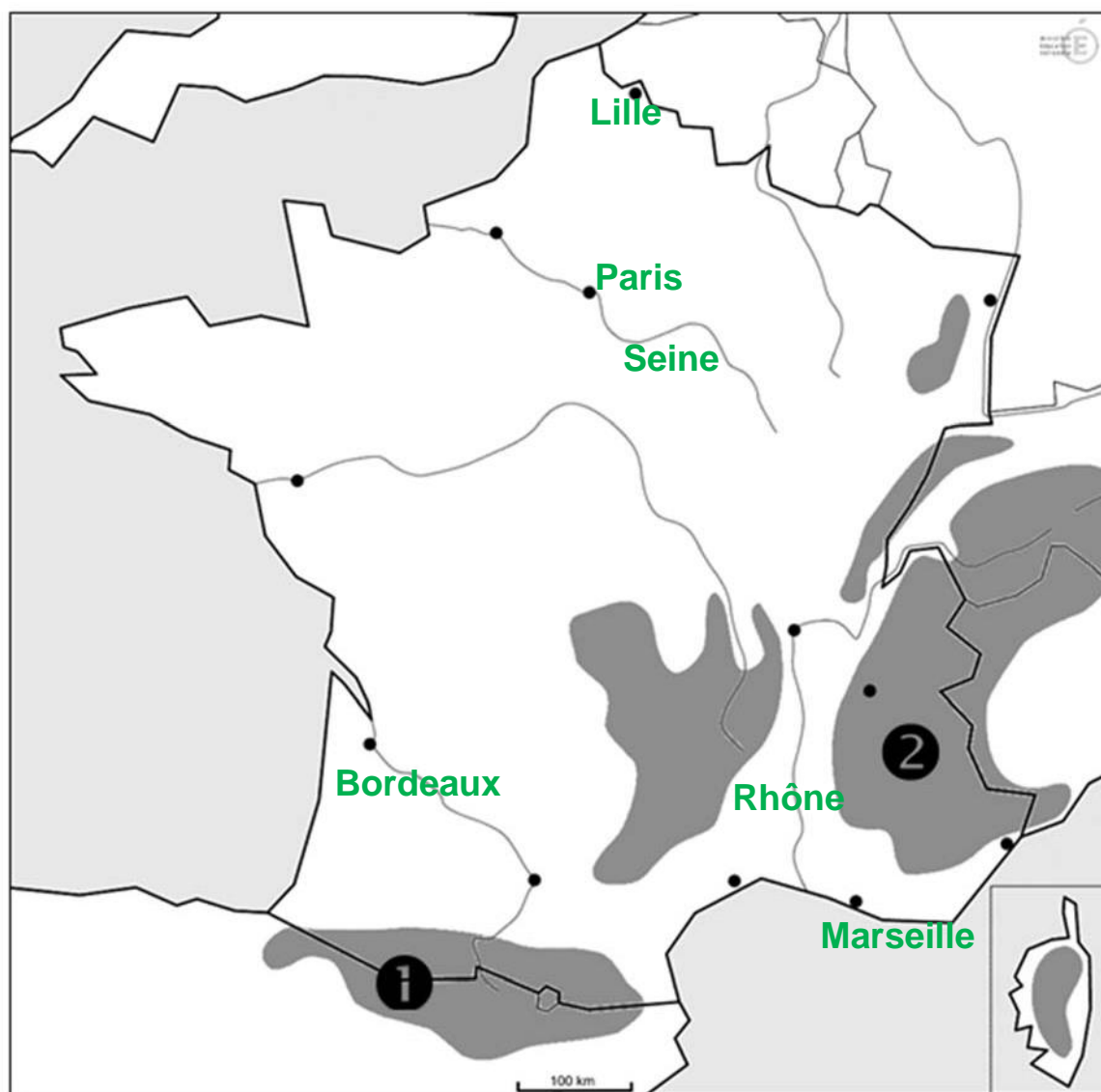
Documents 1 et 2

5. En vous appuyant sur des extraits des documents 1 et 2, proposez une définition de la démocratie participative.

Pour moi, la démocratie participative c'est le fait de demander l'avis aux personnes qui sont directement concernées par la vie de sa commune ou de son village. Cela permet d'intégrer plus de personnes dans les affaires politiques de leur lieu de vie et de les faire se sentir concernés. Cela permet aussi d'éviter de mauvaises décisions ou qui ne sont pas adaptées à ce que recherchent ou ce dont ont besoin les habitants d'un lieu. Cela donne plus de liberté et de démocratie à un village ou un quartier. On ne choisit pas pour lui ni contre lui.

ANNEXE A RENDRE AVEC LA COPIE

À placer à l'intérieur de la copie – Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe (nom, signature...)



a. Nommez ci-dessous les territoires numérotés sur la carte :

1 = **Pyénées**

2 = **Alpes**

b. Localisez et écrivez sur la carte :

- Seine
- Rhône

c. Localisez et écrivez sur la carte les noms de quatre aires urbaines au choix

